



Compte-rendu du Comité Directeur du 28 Août 2023

Présents : Stefano De Blasio, Mickael Deniels, Dominique Dreyer, Alain Labat, Jonathan Le Goff, Rémy Le Guernic, Aurélie Nédélec, Julien Nicol, Pierre Olier, Karine Perchoc, Yann Roudot.

Excusés : Hubert Bourguine, Philippe Dolou, Laurent Keraudren, Jonathan Marec, Manu Palud, Yvon Perherin, Jean Charles Thépaut.

Ordre du Jour :

- 1) Accueil
- 2) Point sur l'organisation de l'Assemblée Générale du Comité le 9 Septembre 2023
- 3) Point et Avis sur le réalisé 2022/2023 et sur le BP 2023/2024
- 4) Point sur les prestations de service
- 5) Point sur les conventions de mise à disposition 2023/2024 du Comité
- 6) Point sur l'ANS 2023 du Comité.
- 7) Point et avis du Comité Directeur sur l'évolution des règles pour la participation des jeunes au championnat Seniors.
- 8) Avis du Comité Directeur sur :
 - Mise en place d'une journée de barrage afin de déterminer les équipes participant à la journée des titres .
 - Proposition d'un calendrier d'inscriptions pour les différentes compétitions du Comité.
 - Règlement championnat par équipe Seniors
 - Présentation des orientations pour la pratique féminine.
- 9) Point sur l'arbitrage : Formation, Compétition
- 10) Avis du Comité Directeur sur les candidatures des clubs pour l'organisation des compétitions du Comité.
- 11) Questions Diverses

1) Accueil :

Le Président souhaite la bienvenue à l'ensemble des élus présent, et cette réunion lance vraiment le début de la saison sportive à venir.

2) Point sur l'organisation de l'Assemblée Générale du Comité du 9 Septembre 2023

Le Président fera un point précis la semaine prochaine ; il rappelle que le jour de notre AG il y aura besoin de 2 à 3 élus pour l'accueil et le pointage des clubs présents et également quelques documents à distribuer.

3) Point et avis sur le réalisé 2022/2023 et le BP 2023/2024 :

Le Trésorier précise que le résultat pour la saison 2022/2023 présente un déficit de 10.000 euros, dû à l'achat de matériels ainsi qu'au coût salarial en lien avec l'embauche de cdd mais aussi des mesures salariales que nous avons décidé. Sinon rien de particulier à signaler. Il rappelle que nos réserves se situent à hauteur de 117.000 euros ; le déficit nous fait descendre à 107 .000 euros ce qui représente une année de fonctionnement du Comité.

Après cette présentation, le Président demande un avis aux membres du Comité Directeur :

Pour : 11 voix
Contre : 0 voix
Abs : 0 voix

Les élus donnent un avis favorable à l'unanimité des votants.

Par la suite il présente le BP : 2023/2024. Il précise que c'est un budget à l'équilibre qui a été construit sur la base du même nombre de licenciés que la saison passée. Les points marquants sont l'embauche du technicien cdd en cdi, pas de dépense particulière prévue et en recettes, une subvention ANS plus importante que prévu. Les conventions de prestations vont permettre une rentrée qui se situera autour de 8000 euros, ce qui est plus important que prévu initialement. Dans nos tarifs, nous avons intégré les augmentations des tarifs de la FFTT de 2 à 3 euros en fonction de la catégorie de licence. Il rappelle que les augmentations du Comité sont les suivantes : passage de 15 à 18 euros par journée de stage départemental et de 100 à 120 euros /an pour les jeunes du CLE.

Après cette présentation, le Président demande un avis aux membres du Comité Directeur :

Pour : 11 voix
Contre : 0 voix
Abs : 0 voix

Les élus donnent un avis favorable à l'unanimité des votants.

4) Point sur les prestations de service :

Le Président informe les élus que à ce jour le Comité a signé des conventions de prestations de service avec les clubs de : Concarneau, Crozon, Briec et Plobannalec/Lesconil. Cela représente 12h / semaine d'entraînements ; nous avons eu des contacts avec d'autres clubs mais cela n'a pas pour le moment abouti.

Le Président souhaite avoir l'avis des membres du Comité Directeur sur la demande d'un club du nord du Comité d'avoir des séances d'entraînements, Le Président pense que cette demande est légitime et justifiée mais qu'actuellement nous n'avons pas les moyens humains pour y répondre, sachant que cela ne peut pas être inclus sur le temps de travail de Richard Bailleux, car son emploi du temps est complet. Quant à la question d'un élu sur l'éventualité que Christophe assume quelques séances d'entraînement, Le Président répond que l'emploi du temps et les missions actuelles ne permettent pas de le libérer. Les élus pensent qu'il faudra être attentif à ce qu'une possibilité de moyen humain se présente.

5) Point sur les conventions de mise à disposition 2023/2024 du Comité :

Le Président informe les élus qu'à ce jour nous avons une seule convention avec le Patronage Laïque Municipal de Sanquer pour la mise à disposition d'Eric Morizur pour 262,50 heures/an, repartis ainsi :

- CLE : 82,50 heures
- Stages Départementaux : 144 heures
- Stages Féminins : 36 h

Il précise qu'en réunion Bureau, la demande de Christophe d'être deux techniciens pour la séance du jeudi au CLE été également validée. Il a évoqué Quentin Morvan pour l'épauler ; il reste à voir si cela est possible avec le club de St Divy. Le coût annuel se situerait autour de 1000 euros/an.

6) Point sur l'ANS 2023 du Comité :

Le Président informe qu'en définitive notre subvention sera de 9677 euros. Il avait évoqué auparavant une somme de 8777 euros en précisant le fait qu'il pourrait y avoir un petit supplément, ce qui est le cas. Concernant l'ANS, le Président rappelle que le 10/6/2023, il y a eu une étape du Ping Tour à Brest ; il avait intégré dans le budget les coûts salariaux de Christophe et Richard pour leur participation ainsi que l'achat de matériel. En définitive, aucun de salariés n'était présent en raison des championnats de Bretagne et nous n'avons pas acheté du matériel. Il propose aux élus de redistribuer une partie de la subvention ANS aux clubs qui se sont investis dans cette animation : Légion St Pierre, TTC Brest/Recouvrance le PPCK et Handi Brest, cela sous forme de bons d'achats d'une valeur de 200 euros chaque, pour des achats au magasin 3 sets. Les élus sont favorables à cette proposition.

7) Point et Avis sur l'évolution des règles pour la participation des jeunes en championnats Seniors_:

Le Président rappelle que cette règle a été mise en place en 2007, avec comme but la relance du championnat Jeunes, ce qui a été le cas. Cette règle a évolué tous les ans ; l'an dernier il fallait 750 points ou il fallait participer au CF Régional. Lors de la dernière réunion du bureau nous avons validé la proposition suivante : pour les points on descend à 650 et pas de limitation sur le nombre de jeunes dans une équipe.

Julien estime que si on prend les 650 points, cela concerne entre 35 et 40 jeunes et peu de clubs auront la capacité d'aligner plusieurs jeunes dans la même équipe. Au vu du nombre d'équipes engagées, même si on a 10 équipes composées de jeunes, cela fait peu par rapport à la masse et de plus, cette mesure pourra permettre d'augmenter le niveau de nos jeunes.

Pour Aurélie, le rôle des clubs est important dans l'accompagnement des jeunes dans leur intégration en championnat Seniors, en leur rappelant les règles et les attitudes à respecter.

Karine pense qu'il serait bien qu'il y ait un championnat régional Jeunes, ce qui est loin d'être le cas.

Après les différents échanges, les élus prennent la décision de valider la proposition du Bureau qui est pour rappel : 650 points pour participer au championnat Seniors, et pas de limite du nombre de jeunes dans une équipe.

8) Avis du Comité Directeur sur :

Mise en place d'une journée de barrage afin de déterminer les participants à la journée des titres,

Rémy propose de faire une journée de barrage pour déterminer qu'elles seront les équipes qui participeront à la journée des titres. Actuellement cela est fait au quotient et il serait plus juste de faire des barrages ; cela serait considéré comme une journée de championnat. On peut retrouver des déplacements géographiques importants. La journée officielle de ces matchs sera le dimanche 18/5/2024 mais les clubs pourront avancer les matchs.

Le Président demande l'avis des élus :

- Pour : 11 voix
- Contre:0 voix
- Abs : 0 voix

Le Comité Directeur donne un avis favorable à l'unanimité des votants.

Proposition d'un calendrier d'inscription pour les différentes compétitions du Comité

Pour Rémy, cela doit nous permettre d'avoir du temps entre les inscriptions et la préparation d'une compétition :

Le Président demande l'avis des élus :

- Pour : 11 voix
- Contre : 0 voix
- Abs : 0 voix

Le Comité Directeur donne un avis favorable à l'unanimité des votants

Règlement championnat par équipe :

Rémy souhaite apporter une modification au règlement du championnat par équipes en ce qui concerne les équipes incomplètes. En effet les règlements fédéraux mentionnent que les équipes doivent être complètes.

Il pense que il faut être plus souple et propose d'ajouter l'article suivant « Les équipes peuvent être incomplètes 2 rencontre par phase : 3 joueurs/euses »

Le Président demande l'avis des élus sur cette proposition :

- Pour : 11 voix
- Contre : 0 voix
- Abs : 0 voix

Le Comité Directeur donne un avis favorable à l'unanimité des votants.

– Présentation des orientations pour la pratique féminine

Karine avait transmis les orientations aux élus courant d'été :

Maintient de 4 journées de stage avec 2 encadrants.

Organisation de 2 tournois dont le premier aura lieu au PPCK le 10/9/2023

Faire repartir le Team Filles en modifiant un peu la formule sur une base identique à celle de la Coupe Davis, en plaçant ces journées sur les dates des CF. Cela pourra se faire le dimanche matin sur 8 tables et en fonction du nombre de participantes on adaptera la formule. Il faudra également voir comment on pourrait valoriser cette compétition SPID/ Points

Mise en place d'un challenge filles afin de motiver les clubs dans le développement d'accueil des Féminines .

Retours d'un certain nombre de clubs pour nous donner leurs référents féminins.

9) Point sur l'arbitrage : Formation , compétitions

Mickaël se dit satisfait de la gestion des matchs, que ce soit en Régional ou National. Malgré cela, il y a un manque évident de JA1, JA2 et JA3. Nous constatons également un vieillissement des arbitres ; les clubs font former des arbitres quand ils y sont obligés pour leurs équipes en Régional et les « petits clubs » semblent ne pas se sentir concernés par l'arbitrage.

Rémy demande si on ne pourrait pas susciter l'envie, faire découvrir ce qui est vraiment l'arbitrage lors d'une journée porte-ouverte qui serait une première familiarisation avec l'arbitrage.

Il précise que lors de la réunion de rentrée il va encore rappeler aux arbitres qu'il est important de marquer sur la feuille de match toute blessure survenue lors d'un match, car tant que le joueur(euse) est dans la salle, l'assurance le couvre.

Il informe les élus qu'il n'y aura sans doute plus de formations de proximité à l'arbitrage comme cela a été fait plusieurs fois à Chateaulin et était apprécié, car la Commission Régionale de L'Arbitrage n'est pas favorable.

10) Avis du Comité Directeur sur les candidatures des clubs pour l'organisation des compétitions du Comité :

Au vu du document, Julien constate qu'il manque 3 tours du CF Régional à pourvoir mais il pense que Fouesnant va se positionner.

Jonathan Le Goff confirme ce point ; pour les compétitions majeures du Comité il reste à pourvoir les Vétérans et le Championnat du Finistère. Il lui reste à positionner les 4 journées du Team Filles pour ensuite renvoyer le document aux clubs.

10) Questions Diverses :

Le Président souhaiterait qu'on puisse réfléchir à la mise en oeuvre d'une récompense pour les bénévoles : arbitres, dirigeants et toute personnes engagées dans le développement du tennis de table, mais il aimerait sortir du système médailles ou coupes et trouver quelque chose d'original.

Les débats étant clos, la séance est levée

Le Président du Comité
Stefano De Blasio